



Ouagadougou, le 21 AOUT 2023

N°2023 \_\_\_\_\_ MESRI/SG/DGCOB/DBE

10000061

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du baccalauréat de la **session de 2023** admis au **concours d'entrée à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo**, qu'ils peuvent déposer leur demande de bourse nationale auprès de la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou.

Le nombre de bourses disponibles est de **six (06)**

**Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les dossiers seront réceptionnés exceptionnellement en version physique à la DGCOB.**

## 1- Conditions d'éligibilité :

Peuvent faire acte de candidature, les bacheliers de la session de 2023, remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat de la session de 2023, avec au moins la mention « **Bien** » au premier tour ;
- avoir **22 ans au maximum** au 31 décembre 2023 .

## 2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse [www.ciospb.gov.bf](http://www.ciospb.gov.bf), dûment remplie ;
- un certificat de nationalité burkinabè une photocopie légalisée ;
- un extrait d'acte de naissance ou photocopie légalisée ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB composé de :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

La moyenne du concours d'entrée à l'EAMAU représentera **30%** de la moyenne de compétition et celle du baccalauréat représentera **70%**.

Les dossiers de candidatures sont recevables tous les jours ouvrables du **mercredi 23 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023**.

**NB :**

- *tout dossier incomplet est irrecevable ;*
- *tout dossier comportant une pièce non légalisée ne sera pas réceptionné.*

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Le Secrétaire général' and 'M. Samuel PARE'.

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*